

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud
SÉANCE du 16 MAI 2014

Délibération n° 36-2014

Le Conseil d'administration approuve le plafond global modifié des emplois de l'université.

Membres en exercice : 25 membres

Votes : 21

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 1

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : (pièce jointe à la délibération 35-2014 – BR 1 - UBS)

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 26 mai 2014

Document mis en ligne le : 26 mai 2014